



Document de cadrage de la Situation Intégratrice (SI) 9.1

Pour l'évaluation de la SI 91 :

- Un dossier de 5 pages maximum (hors annexes) est attendu.
- Ce dossier doit décliner une valeur républicaine selon une modalité au choix parmi les cas suivants :
 - Dans le cas où l'étudiant **peut** s'appuyer sur des éléments de terrain, il est demandé de :
 - Détailler une situation de classe,
 - Réalisée par l'étudiant lui-même,
 - Observée chez un enseignant en classe,
 - Proposée à titre de ressources sur un site académique.
 - Dans le cas où l'étudiant **ne peut pas** s'appuyer sur des éléments de terrain, il est demandé de :
 - Problématiser le débat de société lié à la transmission des valeurs de la République à l'école et à la construction du futur citoyen.
 - Elaborer ou envisager une action pédagogique (séance, séquence, projet, action dans le cadre d'un parcours, partenariat...) contribuant à la transmission et au partage d'une valeur de la République.

Le dossier doit être constitué :

Dans le cas où l'étudiant / le binôme peut s'appuyer sur des éléments de terrain	Dans le cas où l'étudiant / le binôme ne peut pas s'appuyer sur des éléments de terrain
<i>Décrire de manière détaillée la séquence de cours qui a contribué à la construction de la valeur républicaine par les élèves ou à la construction du futur citoyen (fiche de préparation + productions d'élèves)</i>	<i>Introduire - par exemple via une « revue de presse » - le débat autour de la construction et la diffusion d'une valeur républicaine à l'école ou de la construction du futur citoyen.</i>
<i>Faire une analyse critique de cette séquence portant sur :</i> • les acquisitions des élèves • les améliorations possibles	<i>Présenter de manière approfondie et en lien avec l'action projetée la valeur ou le domaine de construction du futur citoyen choisie (définition ; aspects historiques ; aspects déontologiques en lien avec le référentiel des compétences de professeurs)</i>
<i>Relier la description et l'analyse de la situation ou de l'action présentées aux problématiques de référence (définition ; aspects historiques ; aspects déontologiques en lien avec le référentiel des compétences des professeurs)</i>	<i>Décrire,</i> • soit une séquence pédagogique qui pourrait être menée (fiches de préparation + documents de travail des élèves). • soit un projet qui pourrait être construit pour une classe voire pour une école
Une bibliographie comportant des références institutionnelles, professionnelles et scientifiques.	Une bibliographie comportant des références institutionnelles, professionnelles et scientifiques.
Des annexes pertinentes et référencées dans le corps du texte	Des annexes pertinentes et référencées dans le corps du texte

REMARQUES :

- Les enseignants responsables du ME 912 seront les évaluateurs de cette SI. Ils sont donc les référents de cette situation intégratrice.
- Les étudiants peuvent réaliser leur dossier :
 1. De manière individuelle
 2. En binôme.
- Lors du travail en binôme,
 1. Les étudiants choisissent une modalité de travail (avec éléments de terrain / sans élément de terrain),
 2. les étudiants choisissent une seule situation commune à la réalisation du dossier.
- Quel que soit le mode de travail (individuel ou binôme), les critères d'évaluation sont similaires. Autrement dit, le jury considérant tout étudiant comme adulte et étudiant responsable, ne distinguera pas la charge de travail de chacun des membres du binôme (ie. : il ne cherchera pas à savoir qui s'est plus ou moins investi dans le dossier).
- Les étudiants travaillant en binôme seront amenés à expliciter en UNE page maximum les raisons de ce choix de travail en collaboration

Critères d'évaluation

1. Sur le contenu :

Pour les étudiants travaillant de manière individuelle :

- Première partie : 6 points
- Deuxième partie : 6 points
- Troisième partie : 6 points
- Bibliographie : 2 points

Pour les étudiants travaillant en binôme :

- Première partie : 5 points
- Deuxième partie : 5 points
- Troisième partie : 5 points
- Réflexion sur l'intérêt du travail en collaboration : 3 points
- Bibliographie : 2 points

Δ Tout dossier dépassant 5 pages (hors annexes) sera sanctionné : moins 1 point par page entamée et dépassée.

2. Sur la forme :

- Papier et format : Papier A4 blanc
- Marges : 2,5 cm
- Police de caractère : Times 12 pt ou Arial 11 pt
- Interligne 1,5
- Texte justifié
- Respect de la norme American Psychological Association (APA)
- Qualité rédactionnelle : 2 points maximum peuvent être retirés pour des défauts de forme (c-à-d, l'orthographe et la syntaxe)

Le dossier devra être déposé sous format électronique sur les pages Arche ouvertes à cet effet